



Commission Logement du 7 avril 2009

Un bilan a été présenté pour l'année 2008 où il ressort :

Aide à l'accession à la propriété : Aucune demande suite à la mise en place du prêt Pass foncier.

Aide à la location : 13 salariés FPT dont 9 de Bourbon-Lancy en ont bénéficié. Cette aide est suspendue jusqu'en 2011.

Aide aux travaux : Aucune demande

Pour le nouveau prêt à taux zéro (ECOPRET), il faut se renseigner auprès des banques.

Nouveauté : GRL (Garantie des risques locatifs), système pour encourager les propriétaires à louer leurs biens avec plus de sécurité. Permet de favoriser l'accès au locatif à plus de monde (Tous locataires peuvent en bénéficier).

PASS foncier : La TVA est à 5,5 %

Suite à une demande de la CGT, les salariés recevront une plaquette concernant les conditions des différents prêts avec leur bulletin de paie. Le site est consultable à l'adresse suivante : www.cilgere.fr

Commission Formation du 7 avril 2009

La Direction envoie un formulaire, en juillet, aux chefs de service afin qu'ils indiquent les demandes de formation. Les demandes annotées dans les évaluations des salariés sont prises en compte.

Pour 2009, le plan prévisionnel prévoit 13 950 heures de formation effectué par des organismes extérieurs pour environ 641 salariés. La répartition par catégories :

Ouvriers : 361 hommes – 46 femmes

Employés : 63 hommes – 1 femme

Maîtrise : 137 hommes – 18 femmes

Cadres : 9 hommes – 6 femmes

Pour 2009, le plan prévisionnel pour les formations faites en interne (WCM) concernerait 288 salariés (4h/salarié). Auquel s'ajoute différentes formations comme la polyvalence, qualité usinage et montage, auto-maintenance usinage étape 1 à 23, organisation du travail au montage, projet logistique usinage/montage (Porsche) etc...

Le coût global de ces formations réalisées en interne et par des organismes extérieurs représentent 350 000 €

La Direction a fait une demande d'aide financière auprès du Conseil Régional de Bourgogne afin que celui-ci prenne en charge environ 20 % du coût total soit une subvention de 70 000 €

La Cgt